

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2022-2026

École Normale Supérieure Lyon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/09/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'offre de formation 2022-2026 présentée par l'École Normale supérieure de Lyon (ENS) s'inscrit dans un unique champ *Sciences et humanités* qui comprend désormais 22 masters dont 17 en coaccréditation et un diplôme de l'ENS (grade master) qui est une particularité de l'établissement.

Les principales modifications de l'offre de formation sont :

- la non reconduction de certains masters : *Analyse et politique économique, Arts de la scène et du spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Géomatique, Gestion des territoires et développement local* (en 2018), *Information et communication* (en 2018), *Informatique, Monnaie, banque, finance, assurance* (en 2018), *Sciences des religions et sociétés, Sciences économiques et sociales, Sociologie, Ville et environnements urbains* ;
- la demande de création de nouvelles mentions : *Arts, Économie, Informatique fondamentale et appliquée* ;
- la restructuration de masters existants : *Études européennes et internationales, Gestion de l'environnement, Histoire, Mathématiques appliquées, statistique, Philosophie, Sciences sociales, Science politique, Sciences de la terre et des planètes, environnement*.

Les coaccréditations sont nombreuses avec d'autres écoles : l'École centrale de Lyon (ECL), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), pôle de Lyon, l'École des Mines de Saint-Étienne (EMSE), l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et les Universités de Lyon (1, 2 et 3), de Montpellier, de Savoie Mont Blanc et de Saint-Étienne (Jean Monnet). Elles caractérisent l'ouverture de l'ENS dans le paysage régional. Quelques rares coaccréditations n'ont pas été maintenues (par exemple avec l'ENSSIB pour le master *Information-communication*).

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Du fait de l'organisation particulière de l'ENS, le pilotage institutionnel de l'offre de formation est assuré à un double échelon. La vice-présidence Études est en charge de la stratégie globale de formation de l'établissement. Elle est assistée par deux chargés de mission (formations et carrières des diplômés). De la vice-présidence dépendent 11 départements de formation et 4 services (Admission et concours, Études et scolarité, Vie étudiante et *alumni*, Suivi financier). La présentation reste sommaire et il aurait été utile d'avoir la répartition des missions gérées par les services et les départements directement impliqués dans les formations. Le pilotage opérationnel implique les directions de département et un élu étudiant sous la conduite du vice-président aux Études. Un organigramme aurait utilement clarifié leur rôle et les interactions avec le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE). On ignore le rôle et la fonction de l'élu étudiant – au-delà de la transmission des informations venant de la vice-présidence. De même, la place et l'implication des élèves dans le pilotage de l'offre de formation ne sont pas précisées. Alors que les enseignements font l'objet d'évaluation par les étudiants selon des modalités diverses, propres aux établissements porteurs co-accrédités et aux mentions, les modalités selon lesquelles l'évaluation est menée au niveau de chaque formation au sein des départements de l'ENS ne sont pas détaillées ni si celle-ci se confond avec l'évaluation des formations pilotée par la vice-présidence Études, qui est organisée tous les deux ans et dont les résultats sont mis à la disposition des directions de département.

Les liens avec la recherche sont très présents, compte tenu de la spécificité de l'ENS. Forte de 27 structures de recherche, propres ou associées, l'ENS est résolument tournée vers la recherche. Toutes les formations sont adossées à des unités de recherche spécifiques et en cotutelle avec le CNRS et/ou d'autres organismes (INRIA, INSERM, INRAE). En outre, celles des sciences exactes et expérimentales bénéficient d'équipements de pointe propres à l'École. Il faut également noter le nombre très important d'unités de recherche mixtes Universités/CNRS dans les établissements coaccrédités et la présence d'un tissu industriel dense. Les informations contenues dans les fiches – projet des formations attestent pleinement de leur appui. C'est en particulier le cas pour le master *Arts* qui bénéficie du partenariat des acteurs culturels nombreux à Lyon. L'ensemble des partenaires (entreprises, laboratoires, établissements culturels ou collectivités territoriales et locales) offrent de nombreuses possibilités de stage et de débouchés professionnels.

La question de la mutualisation des enseignements n'est pas abordée dans le document de politique générale. Toutefois l'examen des fiches-projet des mentions coaccréditées (masters *Lettres ; Langues, littératures et*

civilisations étrangères ; Sciences de la terre et des planètes, environnement ; Mathématiques appliquées, statistique...) attestent de l'organisation d'enseignements communs au-delà des enseignements des langues.

L'ouverture de plusieurs mentions ou parcours de mentions nouveaux traduit la capacité d'autoévaluation de l'école. C'est en particulier le cas du master *Informatique fondamentale et appliquée* qui a tiré les conséquences d'un manque de cohérence de la mention *Informatique* dans le présent contrat et du master *Économie* qui a tenu compte des conditions internationales et des innovations technologiques (machine learning par exemple). Symétriquement, l'abandon de certaines coaccréditations s'est accompagné du redéploiement d'enseignements. Le pilotage institutionnel et le suivi opérationnel par les directions de département s'avèrent en ce domaine efficaces. L'autoévaluation se traduit également par une réflexion sur le diplôme propre à l'École, qui devrait toutefois être davantage encadré et dont l'ouverture pluridisciplinaire gagnerait à être hiérarchisée entre majeures et mineures. Au bilan, la réduction de l'offre de formation de 32 à 23 mentions tend à améliorer sa lisibilité et à mieux l'adapter au contexte local et national, comme en atteste la préparation commune avec l'ENS Paris et l'ENS Paris-Saclay de l'agrégation de Sciences économiques et sociales.

Les restructurations opérées dans plusieurs mentions concrétisent l'attention portée aux recommandations du Hcéres (par exemple pour les masters *Didactique des sciences ; Informatique fondamentale et appliquée ; Mathématiques et applications ; Sciences de la terre et des planètes, environnement*). Le seul point encore en suspens est la présence d'un conseil de perfectionnement au niveau du diplôme de l'École, envisagé pour le prochain contrat. Le dossier renvoie à ce conseil l'appréciation des évaluations réalisées en interne via le portail informatique des études et par des partenaires extérieurs. Une enquête sur le devenir des anciens étudiants de l'École est également organisée tous les deux ans. Le dossier insiste davantage sur l'attention extrême portée au suivi et aux parcours individuels des entrants recrutés sur concours, selon leur niveau (licence ou master) qui conditionne la suite de leur scolarité et le déroulé de la préparation au diplôme de l'ENS.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'ENS de Lyon recrute des normaliens élèves sur concours et des normaliens étudiants sur dossier. Tous les normaliens (normaliens élèves et normaliens étudiants) sont inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon qui encadre et décrit leur formation ; les normaliens choisissent donc le master qui prend place dans leur scolarité en fonction de leur parcours individuel. En fonction des capacités d'accueil, des auditeurs sont recrutés sur dossier et rejoignent l'École pour une ou deux années selon le niveau (master 1 ou master 2) ou le parcours (M2 Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) choisis.

L'ENS propose cinq grands parcours à partir de la troisième année du diplôme de l'ENS de Lyon : Parcours recherche approfondie : M2 orienté vers les métiers de la recherche, puis année « Projet long de recherche » ; Parcours recherche et enseignement : M2 orienté vers les métiers de la recherche et M2 incluant une formation à l'enseignement et une préparation du concours de l'agrégation ; Parcours recherche et autres métiers de la fonction publique : haute fonction publique, grands corps techniques, métiers des bibliothèques et de la conservation du patrimoine ; Parcours recherche et doubles diplômes ; Parcours recherche et formation complémentaire. Si de nombreux éléments d'organisation de l'offre de formation (semestres, parcours de formation, unités d'enseignement (UE) capitalisables et attribution des ECTS, blocs de connaissances et de compétences) ne figurent pas dans le document de politique générale, l'examen des fiches – projet des mentions atteste de la conformité des formations à la réglementation en ces domaines.

L'ENS assure l'authentique personnalisation des parcours qui tient compte du projet professionnel de l'élève. L'accent est mis sur le tutorat individuel qui suivra l'élève durant toute sa scolarité (qui concerne aussi les auditeurs de master) et la contractualisation annuelle d'un plan d'études établi en concertation avec l'équipe pédagogique (notamment le tuteur et le responsable de formation), signé par le normalien, approuvé par le directeur de département et validé par la vice-présidence aux Études. Le parcours de formation passe par une mobilité obligatoire. Elle peut être aidée financièrement et être nationale ou internationale. L'ENS la favorise au travers des enseignements de langues et de la certification qu'elle exige (*Cambridge C1 Advanced*). Ces enseignements se font dans un centre intégré qui permet, outre l'entretien et la progression en langue anglaise, l'apprentissage d'une dizaine de langues étrangères permettant de diversifier et d'adapter les compétences des élèves à leur domaine de spécialité et à leur parcours individuel. À ce titre, un test de positionnement permet de répartir les élèves en groupes de compétences.

Les stages, obligatoires en M1, ne sont pas limités aux seuls acteurs professionnels mais, dans la perspective d'une insertion professionnelle dans la recherche ou dans les grands corps de l'État, peuvent être effectués dans des unités de recherche ou dans la haute fonction publique. Il faut souligner ce souci de diversification avec en perspective la notion de recherche-crédation dans les disciplines artistiques.

La récente création d'un double diplôme de master en *Humanités numériques*, dans lequel l'École encourage ses élèves à s'inscrire, qui est co-accrédité avec les universités Lyon 2 et 3 et l'ENSSIB et qui bénéficiait jusqu'en 2020 de la structure de l'Idex, manifeste l'intérêt croisé de l'ENS pour le numérique et l'innovation pédagogique.

Rien n'est dit en revanche concernant les modalités de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique, ce qui est dommage, pas plus que n'est détaillée la politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances qui est uniquement renvoyée au portail numérique des études. L'École délivre un supplément au diplôme pour les diplômes nationaux de master comme pour le diplôme de l'ENS de Lyon. On aurait aimé toutefois en avoir le modèle pour celui de l'ENS de Lyon.

LES FORMATIONS

Champ : Sciences et Humanités

Intitulé de la formation	M /GM	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Arts	M	ENS de Lyon	Création. Avis favorable
Biologie	M	ENS de Lyon Université Claude Bernard Lyon 1	Avis favorable
Didactique des sciences	M	ENS de Lyon Université Claude Bernard Lyon 1 (demandée) Université de Montpellier	Avis favorable
Diplôme de l'ENS de Lyon	GM	ENS de Lyon	Avis favorable
Économie	M	ENS de Lyon	Création. Avis favorable
Études européennes et internationales	M	ENS de Lyon	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet - Saint-Étienne École des Mines de Saint- Étienne	Avis favorable
Histoire de la Philosophie	M	ENS de Lyon Université Jean Moulin Lyon 3	Avis favorable

Histoire moderne et contemporaine ¹	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Humanités numériques	M	ENS de Lyon École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3	Avis favorable
Informatique fondamentale et appliquée ²	M	ENS de Lyon Double-diplôme avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (master Informatique et master Systèmes de communication).	Création. Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet - Saint-Étienne	Avis réservé. Les visites n'ont pas permis de clarifier la co-accréditation entre les établissements
Lettres	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet - Saint-Étienne	Avis favorable
Mathématiques appliquées, statistique	M	ENS de Lyon Claude Bernard Lyon Université Lyon 1 Université Jean Monnet Saint-Étienne École Centrale de Lyon (demandée) École des Mines de Saint-Étienne	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	ENS de Lyon Claude Bernard Lyon Lyon 1 Université Jean- Monnet - (Saint-Étienne)	Avis favorable

¹⁻² Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Mondes anciens	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3	Avis favorable
Mondes médiévaux	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Savoie Mont Blanc École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Lyon	Avis réservé avec recommandation : les étudiants travaillant en atelier dans une unité de recherche doivent bénéficier d'une convention de stage, ce qui n'est pas le cas à l'Université Lumière Lyon 2.
Philosophie	M	ENS de Lyon Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Moulin Lyon 3	Avis favorable
Science politique	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet - Saint-Étienne	Avis favorable
Sciences cognitives	M	ENS de Lyon Université Lumière Lyon 2	Avis favorable
Sciences de la matière	M	ENS de Lyon Claude Bernard Lyon Université Lyon 1	Avis favorable
Sciences de la terre, planètes, environnement	M	ENS Lyon Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean- Monnet - Saint-Étienne	Avis favorable
Sciences sociales	M	ENS Lyon	Avis favorable

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS SUR LES RAPPORTS D'ÉVALUATION
DU PROJET D'OFFRE DE FORMATION DE L'ENS DE LYON
POUR LE CONTRAT 2022-2026**

L'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) remercie les experts du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) pour leur travail.



AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

- 1) La vice-présidence Etudes est en charge de la stratégie globale de formation de l'établissement. Elle est assistée par deux chargés de missions (formations et carrière des diplômés)

C'est sur le périmètre de la stratégie globale de formation que la vice-présidence Etudes est assistée de deux chargés de mission « Formation et carrières », l'un spécifiquement chargé des Lettres et sciences humaines et sociales, l'autre des Sciences exactes et expérimentales. C'est pourquoi le terme « Formation » est ici au singulier : il fait référence à la politique de formation de l'ENS de Lyon, non aux différentes formations proposées par l'établissement.

Parmi les chargés de mission auprès de la vice-présidence Etudes, deux autres suivent plus spécifiquement les étudiants et leurs cursus.

- 2) Le pilotage opérationnel implique les directions de département et un élu étudiant sous la conduite du vice-président aux Etudes.

Au sein du cadrage fixé par la vice-présidence aux Etudes qui porte la politique de formation de l'établissement, l'offre de formation est élaborée en interaction avec les directeurs de département et les responsables de formation, discutée en conseil des directeurs de département, puis présentée au Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) et soumise au Conseil d'administration de l'établissement.

L'évaluation des enseignements est mise en œuvre chaque année par les responsables de formation qui procèdent par voie d'enquête auprès des étudiants. L'évaluation des formations, réalisée également par voie d'enquête auprès des étudiants, est pilotée par la vice-présidence Etudes en lien avec les départements : un questionnaire est élaboré par la vice-présidence Etudes et complété par chaque département en fonction des spécificités des formations qu'il met en œuvre. Cette évaluation des formations a lieu en principe tous les deux ans ; la crise sanitaire a cependant contraint à modifier le calendrier initialement prévu. La dernière évaluation des masters a été faite au printemps 2021 ; l'évaluation du diplôme de l'ENS de Lyon aura lieu durant l'année universitaire 2021-2022.

AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

- 1) Rien n'est dit en revanche concernant les modalités de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique fait l'objet d'enseignements qui prennent place notamment dans la deuxième et la troisième année du diplôme de l'ENS de Lyon (niveaux M1 et M2). Par ailleurs, dans le parcours « Recherche approfondie » du diplôme de l'ENS de Lyon, un module « Intégrité scientifique » est spécifiquement dédié à ces questions.

AVIS SUR LES FORMATIONS

Mention de Master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* :

L'ENS de Lyon souhaite le maintien de la co-accréditation telle que dans le contrat 2015-2021.

Mention de Master *Mondes médiévaux*

L'ENS de Lyon souhaite le maintien de la co-accréditation telle que dans le contrat 2015-2021.

Lyon, le 22 juillet 2021

Jean-François Pinton, Président de l'ENS de Lyon



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)